venu hier l'a r des mandal ésentans. Etc. cet homme : toux & borgu

avoit para cha aits à le Tour ese n'étoit pa , que le dira à de la repri

card. our avoir co i devoient è champ sur

seil ne veut p

nures. en due que le de cotte séme yer, Nous d

ions de rendi

dignité du con lu wa pareila luni : il a d message au ( te des mesu ndus coupal)

ensuite il s'a avoir dénom ue depuis tra e en voyant

rès - vif dans levés; plus ont demandé après avoir f

puis trois no instruit; ci eptembre, qu qui depuis hafauds, & d blbaudeau;

le la police;

tes les mess seemblement ment aux arm datif: tuois

Hes-Politique

TELEVISION OF THE PARTY OF THE

## NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

TRIDI 23 Prairiel,

( Ere vulgaire ).

Samedi 11 Juin 1796.

Lettres des généraux Kleber et Jourdan, sur la première désoire remportée par l'armée de Sambre et Meuse. —
Se onds victoire remportée par l'armée du général Kleber. — Prise de trois mille prisonniers et de douze pieces
de canon. — Bruit de l'arrestation de l'ex-conventionnel Vadier à Toulouse. — Suite de la discussion sur
l'attentat commis envers la représentation nationale. — Victoire remportée par l'armée d'Italie. — Défaite
complete des Autrichiens.

## FRANCE.

ARMÉE DE SAMBRE ET MEUSE.

Au quartier-général, à Raunem, le 16 prairial, au 4.

Extrait de la lettre du général Jourdan, commandant en chef l'armée de Sambre et Meuse, au directoire exécutif.

CITOYENS DIRECTEURS,

Jai eu l'honneur de vous prévenir, par ma lettre du 4 courant, que l'ennemi avoit rompu l'armistice & que les hostilités devoient recommencer le 12; j'ai à vous rendre compte du résultat des premiers mouvomens de l'armée.

Le 12, le corps d'armée qui est dans le Hundsruck est venu prendre position partie sur la Nahe & partie en arrière du Sohnerwald. Le général Marceau, qui est campé à Birkenfeld, a attaqué les avant-postes ennemis qui étoient sur la rive droite de la Nahe, & qui pouvoient gêner nos communications; il les a repoussés & a établi à l'ur place ses troupes légeres. Le général Poncet s'est porté sur Kirn & s'est emparé de ce débouché. Le général Championnet a attaqué le cantennement de Nider-Ditbach, que l'ennemi n'auroit pas dù occuper, d'après les conditions de l'armistice; ce cantonnement a été forcé. L'annemi, campé avec des forces considérables sur plusieurs points, a envoyé, le 13, des troupes légeres pour attaquer les avant-postes du général Marceau; mais il ne les a pas forcés.

Les premiers mouvemens du corps d'armée qui devoit agir sur la rive droite du Rhin, sous les ordres du général Kleber, ont été plus brillans. Ce général s'est mis en marche le 12, pour se porter sur la Sieg; il a attaqué l'ennemi le 13, & l'a battu complettement. Je vous envoie ci-joint son rapport: vous y verrez sans doute avec plaisir que les boanes dispositions de ce général ont été exécutées avec zele & intelligence, par les généraux

seus ses ordres & avec le plus grand courage, par les troupes.

Vous tronverez parcillement ci-joint, copie de son rappert du 15, qui vous fera connoître ses dispositions pour forcer l'ennemi à abandonner le position d'Ukerath, &c vous serve satisfaits de voir qu'il est parvenu à son but, par l'habileté de ses manœuvres, & qu'il a, par ce moyen, ménagé le sang des défenseurs de la patrie. Je suis prévenu que ce général a marché aujourd'hui sur Altenkirken, où l'ennemi paraît vouloir l'attendre; j'espere qu'il y aura les mêmes succès que sur la Sieg.

les mêmes succès que sur la Sieg.

Le mouvement du général Kleber a donné de l'inquiétude à l'armée ennemie qui est sur la rive gauche du Rhin. Le camp de Baumholder & toutes les troupes qui étoient sur la Nahe, depuis sa naissance jusqu'à Kiin, se sont retirés la nuit derniere.

Signé, JOURDAN.

Au quartier-général de Siegberg, le 16 prairial, an 4.

Le général de division Kléber, commandant l'aile gauche de l'armée de Sambre et Meuse, au général en chef Jourdan.

Je t'ai rendu compte dans ma derniere, mon cher camarade, que le 12, le corps d'armée s'étoit porté dans la position entre Portz & le château de Bensberg, ce qui faisoit sept grandes lieues de marche. Ce même jour, le général Leschvre cut deux petites affaires d'avant postes: Pune, dans les montagnes aux environs de Bensberg; l'autre, sur l'Arker, entre Troisdorff & l'Ohmar. Nous câmes quelques blessés.

Le 13, à quatre heures du matin, le corps d'armée se mit en marche sur deux colomes: l'avant-garde, aux ordres du général Lelebvre, avoit ordre de forcer le passage de l'Acher, en avant de Troisdorff, à l'Ohmar & à Lonrath; d'enlever Siegberg, & de remonter ensuite la rive droite de la Sieg, pour prendre une position vers Happenschess, afin d'être le lendemain à même de passer

la Sieg au-dessus de Blankemberg, pour attaquer de revers la position d'Ukerath, en cas que l'ennemi voulût y tenir. La deuxieme division, commandée par le général Coland, avoit ordre de forcer le passage de la Sieg sur les deux paints de Meindorff & Menden, de remonter la rive gauche de cette riviere, & de prendre position en avant

de Busdoiff.

L'enuerai occupoit & l'Acher & la Sieg, où il s'éteit fortement retranché. Vers les neuf heures du matin, les deux divisions étant en mesure commencerent l'attaque avec impétaosité, forcerent les passages & chasserent par-tout l'ennemi de ses refranchemens. Une partie de l'avant-garde du général Lesebvre charge les ennemis jusqu'aux portes de Siegberg; s'empare, immédiatement après, de la ville & du pont de la Sieg, quoique défendu par l'artillerie.

La seconde division, aux ordres du général Colaud, coupe en deux le corps qui désendoit la Sieg, & en jette une partie contre le Rhin; mais comme la canonnade étoit vive du côté de Siegberg, il se dirige, conformément à son ordes, de flute sur Busdorff, aun de soutenir l'avant-garde du général Lesebvre, & se contente de laisser deux bataillons pour observer le petit corps ennemi qu'il laisse sur

Des que j'eus la certitude que la division du général Coloud s'avançoit à grands pas, je fis passer la Sieg au gao a la cavalerie du général Lesebvre, commandée par le genéral d'Hautpoul, afin de poursuivre l'ennemi; à cette cavalerie vint se join lre aussi-tôt celle de la division du général Colaud, à la tête de laquelle se trouvoient les adjudens généraux Ney & Ormancey. On avance, & par-tout la cavalerie autrichienne, quoique bien supérieure en nombre, cede du terrain. Alors le premier régiment des chasseurs, commandé par le chef d'escadros Richepanse, en atteint une partie à la hauteur d'Héneff, & dans ce village il ordonne la charge & en fait un carpage horrible! Ce commandant a donné dans cette action des preuves du plus grand sang-froid & d'une intrépide audare au milieu des dangers : en poursuivant la cavalerie il tembe sur un poste d'infanterie, fait faire halte à ses chasseurs, ordonne le feu de peloton, & en chassant l'en-nemi il-sait vaincre aussi l'obstacle qu'on vouloit mettre à sa poursuite. Enfin ,-les autrichiens par-tout vaincus se retirent avec précipitation, & vont se jetter dans la position formidable d'Ukerath (1): Une forte marche & quatre houres de combat ne me permirent point de laieser pour suivre davantage, & d'autant moins encore, que cette position inattaquable de front, exigeoit de grands détours pour la tourner par ses flancs; ainsi, l'infanterie de l'avant-garde du général L lebvre, continuant sa route toujours sur la rive droite de la Sieg, passa la nuit à la position d'Happenschoss, & la division du général Colaud, sur les hauteurs en avant de Busdoiff.

Il ne m'appartient pas sans doute de faire l'éloge des généraux , mes collaborateurs ; mais il m'est difficile de ne point exprimer la satisfa tion que j'ai éprouvée en voyant le zele & l'activité de chacun d'eux, l'ensemble qu'ils surent mettre dans les opérations dont ils étoient chargés; & Fordre qu'ils firent régner par-tout dans leur

colonne, même au milieu du combat.

Les officiers de l'état-major se sont pareillement distingués ; par-tout ils ont donné-l'exemple aux troupes.

Le citoyen Viron, adjoint de l'adjudant-général Cayla avec dix ordonnances seulement, a fait prisonnier de guen le poste entier de l'Ohmar.

Le citoyen Bevalet, adjoint de l'adjudant-général Nev par une charge exécutée à propos, protégea le passag de la Sieg, commandé par le général Lorge, sur le pou de Menden; son chapeau a été criblé de balles.

Beurmann, mon aide de-camp, reçut un coup de sabi sur le poignet; mais il fit mordre la poussière à celui qui

le lui avoit donné.

Auguste Dumas, aussi mon aide-de-camp, eu son chen blessé. L'artillerie légere s'est conduite à la maniere ordinaire

avec audace & intelligence; ses batteries toujours bie dirigées, servies avec la plus grande célérité, ont fa beaucoup de mal à l'ennemi.

La perte de l'ennemi peut être estimée à 2400 homine au moins, dont plus de mille prisonniers, parmi lesque se trouvent un major & plusieurs officiers.

Nous avons eu dans le nombre de nos blessés, capitaines du 1er. régiment de chasseurs, de la valeur! plus distinguée. Ce sont les citoyens Mathieu & Huday le premier a reçu quatorze coups de sabre, dont plusiem mortels; une balle travesa l'avant-bras du second.

Signé, KLEBER.

une I

hom

de

bie

tali

éga

au

don

dem

soni

tou

lard

Buje

Voit

pair

glai

vere

nie

qui

trio

on

pun

tuti

b!ic

0

## De Paris, le 19 prairial.

Cette nuit, des arrestations multipliées ont eu lier elles sont la suite des mouvemens qui ont été tentés" jours derniers & de la conspiration qui dirigeoit ces ma vemens.

Le directoire exécutif a reçu hier, à neuf heures demie du soir, des lattres du général en chef Jourda elles contiennent l'annonce d'une victoire signalée ren portée par le corps d'armée commandé par le génén de division Kleher, le 16 de ce mois, à Altenkirche sur la rive droite du Rhin. Trois mille prisonniers, qual drapeaux, douze pieces de canon, quantité de charro de munitions & d'équipages sont le fruit de cette victor Oa publiera incessamment les détails de ce combat me

Le baron de Stael, ambassadeur de Suede, a reçu un com de sa cour, qui lui permet de quitter pour un certain ten la France & de se rendre en Suisse pour ses affaires person nelles. On assure que suivant les lettres qu'il a reçues de nierement de Suede, on y est entierement rassuré sur craintes d'une rupture avec la Russie.

La jeune fille, condamnée à mort pour avoir vou assassiner Boissy-d'Anglas, s'appello Françoise-Carls M gelli , dite Aspasie.

On assure que l'ex-conventionnel Vadier a été arril Toulouse & qu'on l'amene à Paris.

## CORPS LÉGISLATIF. CONSEIL BES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DEFERMON. Suite de la séance du 21 prairial.

Dumolard obtient le premier la parole après les quatre membres qui s'étoient plaints des mandats d'arrêt land contre eux par le bureau central de la police.

<sup>(1)</sup> Par une seconde lettre du général Klaber in voit que la po lendemain, & que l'ennemi a été sition d'Ukerath a été emportée le

t-général Ney gea le passage ge, sur le poir balles.

coup de sabe iere à celui qu

, eu son chevi iere ordinaire toujours bie érité, ont si

2400 homme parmi lesquel

blessés , den de la valeur nieu & Huday dont plusieur second.
KLEBER.

ont eu lier été tentésa igeoit ces ma

neuf heures chef Jourda signalée ren par le génén Altenkircher onniers, quat ité de charrio e cette victor ce combat me

, a reçu un cong un certain ten affaires person t rassuré sur le

ur avoir vou çoise-Carle M

er a été arrêt TIF.

ENTS.

RMON. rial.

après les quati ls d'arrêt lance police.

général Cayla It importe; dit-il, au respect que le conseil se doit maier de guena à lui-même, il importe au salut public que vous preniez une mesure sévere, mais constitutionnelle. Le code pénal prononce la peine de mort contre quiconque oseroit attenter à la liberté d'un membre du corps législatif : cette peine est terrible, mais elle est nécessaire; la liberté publique repose sur l'entiere indépendance des représentans du peuple. Rappelez vous tons les maex que l'oubli de ce grand principe a causés à la France.

Il faut donc un grand exemple; mais se n'est pas à vous à rechercher les motifs, à juger les intentions des hommes qui se sont rendus si coupables ; ce n'est pas à vous à examiner quelle part l'intrigue a pu avoir dans le délit commis ce matin : il seroit bien difficile en effet de supposer que l'intrigue n'y ait en aucune part; mais t ici la tâche des tribunaux : c'est au directoire à surveiller s's agens, à-les faire panir lorsqu'ils ont préva-riqué. Certes, il n'étoit dans le cœur d'aucun de nous d'inculper le directoire exécutif; & Montmayou le savoit ; il pouvoit se dispenser de se constituer son défenseur officieux. Il s'en faut, au reste, que ses agens soient aussi pénétrés que lui même du respect dû à la reprétation nationale; il n'est peut-être aucun de vous qui n'ait éprouvé jusqu'à quel point ils osent manquer aux égards dus à votre caractere.

C'est vrai, s'écrient plusieurs membres. Dumolard. — Je demande qu'il soit fait un message au directoire, dans lequel on lui fera part des faits dont vous venez d'être instruits, & par lequel on lui demandera quelles mesures il a prises pour empêcher à l'avenir de pareils attentats, & faire punir ceux qui s'en sont rendus coupables.

Plasieurs voix. — Appuyé. Tallien, de sa place. — Je demande la parole.

La parole lui est accordée ; il va lentement à la tribune ; son air abattu, sen costume négligé, ses cheveux noirs, tout affire l'attention; il se fait un grand silence.

n'ai rien à ajouter, dit-il, aux propositions de Dumolard; mais je crois devoir révéler au conseil des choses que long-tems j'ai tenues secretes dans mon ame.

Il est tems d'ouvrir les yeux , de voir enfin ce qui se passe autour de nous. Depuis un mois des mouchards sont attachés aux pas de tous les représentans du peuple; on sait ce qui se dit dans leurs sociétés & l'on en fait le de rapports qui passent ensuite sous les yeux de certaines personnes. Mais doit on s'en éconner quand on voit à la tête de la police un baron de Batz ?
Qui a émigré, s'écrie un membre.

allien reprend! Cet homme, ennemi juré de tous les patriotes, agent de l'étranger, échappé par miracle au glaive de la loi, entretient aujourd'hui une corresponavec les princes. A côté de cet homme, vous trouverez Dossonville, un des plus fougueux agens de la tyrannie décemvirale, & tous deux sont dirigés par des hommes qui, avant le dix août, étoient vendus à la Fayette & à la Les restes impurs de la police de Sartine composent la police républicaine. Et l'on s'étonneroit que les pa-triotes soient persécutés! Ils le sont par-tout : par-tout on marche à grands pas à la contre-révolution. Il faut punir sévérement ceux qui ont voulu renverser la constitution de 95, mais il faut ensuite que les amis de la liberté se serrent ; il faut sauver la république avec les répu-

Quelques voix. - Oui! oui!

Tellien. - Mon cœur depuis trois meis est rempli d'amertume; depuis trois mois je vois la réaction qui s'o-

Un cri d'indignation part de tous les coins de la salle; la moitié des membres sont debout; ils se précipitent en soule vers la tribune; Thibaudeau, Isnard, Doulcet, Henri Lariviere, André Dumont, Madier, Crassous & Cadroi, divers autres demandent la parole.

Tallien pale & confus est entouré à la tribune ; on paroît lui adresser de vifs reproches : l'agitation est longue

& tumultueuse.

Le calme se rétablit : Tallien d'une voix altérée reprend la parole. Il sera libre à chacun de me répondre, dit-il, mais il doit m'être libre d'émettre mon opinion. Je connois mon devoir ; je le ferai toujours : un représentant du peuple doit étouffer les haines & les passions, & ne voir

que le bien public.

Ici l'orateur paroît saire un effort sur lui-même; il s'anime: Oui! s'écrie-t-il, j'avertirai toujours le conseil des dangers de la patrie. J'aurai toujours le courage que j'ai su montrer dans des circonstances non moins périlleuses. Posai attaquer les tyrans devant qui plusieurs de ceux qui parlent aujourd'hui se taisoient & trembloient. L'esprit public s'affoiblit, la représentation nationale est menacée, la liberté en péril, j'ai dû parler encore : j'ai commencé par demander qu'on punit ceux qui ont voulu detruire la constitution; je pouvois bien ensuite conjurer de se railier ceux qui n'ent tous qu'un intérêt commun; qui ont traversé ensemble les périls de la révolution, bravé les fureurs du royalisme & de l'aristocratic. Et ceux dont j'ai toujours partagé les principes viennent à cette tribune me traiter de conspirateur; parce que j'emets mon opinion , on dit que je conspire! Je leur céde la place; j'espere qu'au milien des injures qu'ils pourront verser sur un individu.... — De violens murmures interrompent l'orateur. — Je finis, dit il; j'ap-puie les propositions de Dumolard, & je pense que si on suit tous les fils de l'attentat commis aujourd'hui sur quatre de nos collegues, en parviendra à découvrir une conspipiration non moins dangereuse que celle à laquelle nous venons d'échapper.

Thibaudeau est à la tribune : Dumolard , dit-il , avoit fait une proposition sage, qui concilioit ce que le conseil se doit à lui-même & ce qu'il doit à la justice; on pouvoit l'adopter sans discussion ulterieure; mais puisqu'on s'est livré à de vaines & dangereuses déclamations, puisqu'on a parlé de réaction, je vais en parler anssi: Oui, on prépare une réaction; mais qui la prépare? Il est tems que le peuple en connoisse les véritables auteurs. Oui, il se prépare une réaction; ceux qui la veulent, ce sont les scélérats qui ont souillé la révolution, qui l'ont constamment ensanglantée; ce sont ceux qui massacroient au 2 septembre (oui , oui , s'écrie-ton); ce sont ceux qui ont assassine la convention au 31 mai (out, oui, crie-t-on de nouveau); ce sont ceux qui oat immolé une partie de la France sur les échafauds (oui, oui, crie-t-on encore ).

Ne vient on pas de découvrir une partie de leurs projets? d'arrêter une partie de leurs chefs? On voudroit cauver ces grands coupables, & voilà pourquoi les émissaires de cette faction viennent vous effrayer par leurs veciférations.

Il est pénible d'être obligé d'anticiper sur dentems; le moment de punir arrive toujours trop tôt, & il n'est pas loin. Le glaive de la loi est suspendu sur les têtes coupables. On l'espéreroit en vain : on n'arrêtera pas la jus-tice nationale ni le conseil qui doit en être l'organe.

Alors nous pénétrerons dans ce complot d'iniquité; mais je vous le dis ajourd'hui, je le dis à la France, oui, on prépare une réaction, & c'est catte faction qui a su s'emparer de la victoire que le 13 vendemiaire la convention a remportée sur le royalisme; quand ses intrigues ont été déjouées dans la convention, elle a investi le directoire ; elle a surpris sa confiance ; elle a fait annuller tous les choix du peuple, arrache toutes les places, saisi tous les moyens d'ensoncer le poignard au sein des gens de bien ; elle se préparoit encore au pillage & au meurtre.

Le directoire a su l'arrêter ; elle embrassoit toute la France, mais toute la France se seroit levée contre elle; j'étois absent ; mais si elle eût réussi , je me serois armé avec mon département; nous aurions exterminé jusqu'au dernier de ces brigands , ou nous auriens péri par leurs mains. Ne vaut-il pas mieux mourir en combattant au milieu des dissentions civiles , que de tendre lachement le cou à ses bourreaux. J'en jure par la patrie, le Français no coubera plus sa tôte sous les tyrans. ... ( Non , non, crient toutes les voix) nos mains libres ne porte-ront plus de chaînes..... (Non, non.). Les bastilles ne dévoreront plus les innocentes victimes. . . . (Non, non) Le song humain ne coulera plus à flots sous le couteau de l'infâme terreur.

Jamais! jamais! s'écrie tous les membres, en se levant

à la fois. Thibaudeau. - J'appuie la proposition de Dumolard &

je demande l'ordre du jour sur le reste. Appuyé, appyé, crie-t-on de toutes parts.

Henri Lariviere est à la tribune : on demande la clôture de la discussion ; il insiste : la parole est à Doulcet, dit le président.

Doulcet. - Je demande que la discussion soit fermée. Cette proposition & celle de Thibaudeau sont adoptées.

Henri Lariviere insiste encore de sa place, pour la parole; en réclame le maintien dudécret : il s'élance à la tribune. Vous ne voules pas entendre de grandes vérités, s'écrie-t-il.

Le décret est maintenu.

Camus lit une note des commissaires de la trésorerie, qui annonce que l'échange avoit hier, fait rentrer 4

milliards d'assignats.

Rouyer, au nom de la commission des inspecteurs, annonce que les conspirateurs trament toujours dans l'embre les plus odieux projets. Cette nuit même, il y auroit eu un mouvement si le général en chef n'eût fait approcher des troupes de Paris. Un rapport du ministre de la police, que Rouyer lit, porte que le lieu du rassemblement d'abord rue Verts est maintenant rue Antoine. Ces scélérats devoient revêtir einq d'entr'eux du constume de représentant, pour aller exciter l'insurrection dans les sections. Leur eri de ralliement est aux anmes ; aux armes; mort au directoire, au corps législatif.

Royer annonce que les mesures sont prises & la tran-

quillité publique assurée.

Launay demande, que demain le conseil devant s'oc cuper de l'affaire de Drouet & la séance pouvant cur longne, il se réunisse à onze heures. - Arrêté.

On lit une lettre qui annonce la mort de Lesage

d'Eure & Loire, membre du conseil.

Conseil DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LEBRUN.

Séance du 21 prairial.

Le conseil approuve successivement quatre résolution envoyées aujourd'hui.

La premiere porte que l'armée de Sambre & Meuse

cesse de bien mériter de la patrie.

La seconde autorise les commissaires de la trésorer à délivrer au citoyen François Gaëtan Cervella un cer ficat constatant que les rentes viageres constituées sur tête par son pere, ont été converties en rentes rem Déti tuelles au seul profit de ses freres & sœurs.

La troisieme surseoit provisoirement à toutes actions

poursuites relatives aux partage des communaux. La quatrieme rapporte la loi du 11 frimaire, qui au bue au ministre de la justice la surveillance des prépa au triage des titres, & donne cette surveillance, a quelques restrictions, au ministre des finances.

- Régnier, dans un rapport qui est le résultat de l'examinat par la commission dont il est l'organe, propose d' prouver la résolution qui résout les difficultés élevées les loix concernant les successions.

Le conseil ajourne la discussion à trois jours an 1500

Les

rétro

sans

Le.

ongi

Les

teront

l'impression du repport.

Après avoir entendu Cretet sur la résolution qui en mandat le montant des droits d'enregistrement, le néces seil déclare qu'il ne peut approuver cette résolution.

Forci, au nom de la commission des inspecteurs de abon salle, rend compte au conscil de la situation actuelle de Paris; il donne les mêmes détails que Rouyer dans sonseil des cinq cents.

Sur le rapport de Ligeret, le conseil rejette la r rial lution qui fixe en mandat la valeur des droits de tim de no

Conseil bes Cinq Crn F b

Séance du 22 prairial.

Après la lecture du procès-verbal, le conseil formé en comité général pour la troisieme lecture 16 li pieces relatives à Drouet.

Après quelques heures, le conseil a rendu sa séa publique.

On lit trois messages du directoire ; le premier anne que le roi de Sardaigne a ratifié le traité conclu avec le pr le second, la prise d'Altenkirchen par l'armée de Sam & Meuse, & le troisieme, la défaite complette des trichiens en Italie; le passage du Mincio par nos troup & leur entrée à Veronne. Demain nous donnerons les

Le conseil a ensuite déclaré qu'il-n'y n'y avoit pas la la à ajournement relativement à Drouet & s'est reforme comité général.

De l'imprimerie de Bourn, Suand & Runguer, propriétaires & éditeurs du Journal des Neuvelles Politiques tion rue des Moulins, nº. 500, u, & 11 n'est pas